

année-là il est question de *Nicolas de Copeaux*, docteur en médecine, comme ayant tiré pension annuelle. En 1546 on lui assigne un muid de froment et un char de vin blanc, et en 1548 on lui loue l'ancienne cure de St-Etienne. Il est question de „ses bons services“, mais on n'a pas d'autres renseignements sur lui.

Eustache de Quesnoy (Quercetanus), natif de Lille en Flandre, docteur en médecine, avait professé à Heidelberg, d'où il s'était rendu à Genève. En janvier 1551, il s'établit à Lausanne et l'année suivante est nommé directeur de l'internat des douze escoliers entretenus aux frais de LL. EE. en même temps que professeur ès-arts. On voit par les manaux du Conseil qu'il pratiquait aussi la médecine. Il a quitté Lausanne en 1557 (H. Vuilleumier).

Maître *Sterpin*, docteur en médecine, est mentionné en 1566 comme ayant fait rapport en séance du Conseil sur un examen qu'il avait fait subir à un barbier „en l'art de chirurgie et causes provenantes de peste, avec les moyens requis, remèdes et médicaments propres pour en user et remédier contre la dicte maladie“.

Jacques Aubert, docteur en philosophie et en médecine, natif de Vendôme et réfugié à Lausanne pour cause de religion, était médecin de la ville en 1571.

On lit dans les manaux :

„1571, 4 octobre. Monsieur Jacques Aubert, docteur médecyn de la ville de Saint-Roch, à présenté à Messeigneurs ung livre en papier, par luy dressé et composé, tant pour régime de vivre en général pour la préservation de la peste, pour la cessation d'icelle, du subiect d'icelle et autre déclaration“.

„1571, 16 octobre. On délivre au sieur Aubert, docteur médecyn, trente florins „pour avoir dressé certain escript pour le régime en temps de peste, que pour remède contre dicte maladie. (Ce livre fut imprimé chez Jean Le Preulx, imprimeur à Lausanne, qui en remit 350 exemplaires au Conseil le 22 novembre.)

D'après la „France protestante“ (tome I^{er}, col. 429 de la 2^e édit.) on a de ce médecin, qui a joui en son temps d'une certaine réputation, les ouvrages suivants :

1^o „*Libellus de peste*“, Lausanne, J. Le Preux, 1571, in-8^o

2^o „*Des natures et complexions des hommes*.“ Lausanne 1571, in-8^o; Paris 1572, in-16^o.

3^o „*De metallorum ortu et causis brevis et dilucida explicatio*“. Lyon 1575, in-8^o (contre les alchimistes).

4^o „*Duæ apolegeticæ responsiones ad J. Quercetanum*. Lyon 1576, in-8^o. (La première roule sur le laudanum et sur les yeux d'écrevisse calcinés; la deuxième traite la chimie de science vaine et futile.)

5. „*Progymnasmata in J. Fernelii librum de abditis naturalium et medicamentorum causis*“. Bâle 1579, in-8^o.

6^o „*Institutiones physicæ*“. Lyon 1584, in-8^o, pouvant servir de commentaires à la Physique d'Aristote.

7^o „*Semeiotice, sive ratio dignoscendarum sedium male affectarum et affectuum præter naturam*.“ Lausanne 1587, in-8^o; Lyon 1596, in-8^o; Bâle 1634.

Dans la dispute publique de religion qui eut lieu à Lausanne, le 1^{er} octobre 1536, le médecin *Blancherose*, „homme tenant de la Lune et fort fantastique, lequel en ses disputes meslait la médecine et la théologie et faisait incontinent à rire“ (Récit de Pierrefleury), attaqua les thèses et conclusions de Farel.

Blancherose soutint son opinion avec esprit, montrant assez d'érudition il est vrai, mais peu de conviction et moins de gravité encore. Il annonça l'avènement du règne des médecins, c'est-à-dire le règne des sciences positives succédant à celui de la théologie et du clergé (*J. Olivier*, „Le canton de Vaud“, Lausanne 1837, t. II, p. 884).

Le Dr Blancherose avait été médecin du roi de France, puis de la princesse d'Orange et „avait enseigné en plusieurs bonnes villes et Universités de France“, dit-il lui-même (voir le „Chroniqueur“, p. 321—324).

Le Dr Mazelet cite comme paracelsistes *Claude Aubry* et *Bernard Pénot*.

En 1555 pratiquaient les D^{rs} *Maistre Etienne* et *Maistre Gabriel*.

M. Dumur m'écrit : „J'ai des raisons de croire qu'au XVI^e siècle et plus tard encore, un médecin était chose rare au Pays de Vaud et que dans toutes les localités secondaires, les malades en étaient réduits aux remèdes de bonne femme et aux services des rebouteurs. En 1536, lorsque l'armée de Hans Nægeli, allant faire le siège de Chillon, passa à Lutry, une rixe eut lieu dans un cabaret de cette ville; trois soldats allemands restèrent sur le carreau et l'un d'eux mourut bel et bien de ses blessures. Les gens de Lutry qui devaient craindre des représailles firent sans doute tout leur possible pour atténuer les conséquences de cet incident. C'est toutefois *Mestre Bochouz*, un simple balbié (barbier) de Lustrie qui est chargé de „medeler“ les blessés, c'est-à-dire de leur fournir les remèdes et les soins nécessaires. On trouve, il est vrai, prudent de lui adjoindre un praticien de plus grande expérience, mais c'est encore un *mestre balbié* de Lausanne, qui est appelé en toute hâte“.

Cependant, d'après M. *Ernest Chavannes* („*Manaux du Conseil de Lausanne, mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande*“, vol. XXXVI, p. 250) „il paraîtrait qu'en l'an de grâce 1536 les chirurgiens de Lausanne étaient meilleurs